

## POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNEE ?

### **Augmenter ses chances de réussite à l'examen**

Près de 70% de taux de réussite contre 50% pour la filière traditionnelle

### **Permis probatoire**

Période probatoire réduite à 2 ans au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

### **Se former dans la durée**

La formation est accessible à partir de 15 ans avec un passage à l'examen dès 17 ans et demi.

La phase de conduite accompagnée, d'une durée d'un an minimum sur au moins 3000 km permet de rencontrer des situations de conduite variées et ainsi d'acquérir de l'expérience.

### **Assurance**

Avantages tarifaires des compagnies d'assurance  
Surprime de la 1<sup>ère</sup> année diminuée de 50% et suppression de la surprime la 2<sup>ème</sup> année si l'élève n'a occasionné aucun accident

### **Moins d'accidents**

Les jeunes issus de la conduite accompagnée ont quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

## POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE SUPERVISEE ?

### Qu'est-ce ?

Elle permet d'acquérir plus d'expériences pratiques en complétant sa formation initiale par une phase de conduite accompagnée

### Avantages

Acquérir plus d'expériences de conduite  
Augmenter ses chances de réussite à l'examen pratique

### Conditions

- Avoir 18 ans ou plus
- Obtenir l'accord de l'assureur du véhicule
- Avoir réussi l'examen théorique (ETG)
- Avoir suivi une formation pratique de 20h minimum
- Bénéficier d'une évaluation favorable de son enseignant